

L'ECLAIR'EURE



SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques 27

« ...je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer ... » Beaumarchais.

Périodique N°2
Janvier 2014

L'ACTUALITE LOCALE :

CTL et CAPL

CHS-CT et CDASS

LA REFORME FISCALE

LA COMMISSION DE REFORME ET LE COMITE MEDICAL

SOLIDAIRES 27

LE COIN DETENTE

LA LUTTE , CA MARCHE !!

**Besoin d'information,
des questions ?
Retrouvez nous sur TWITTER !!
@SolidairesFip27**

EDITO

Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter de la part de toute l'équipe locale une très bonne année 2014 !

Recevez **nos meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur.**

Cette année ne s'ouvre pas sous les meilleurs auspices à la DGFIP. En effet, ce sont encore 14 suppressions d'emplois qui seront validées ces jours-ci par la Direction locale. Cela emportera une fois de plus des conséquences sur nos missions, le service public et surtout sur nos conditions de travail.

Aussi, de grâce, ne succombez pas à la résignation! Dites vous qu'ensemble nous sommes plus forts !

En nous mobilisant autour de ce Comité Technique Local ici et partout sur le territoire, l'action finira par payer !

Cette année 2014 est aussi une année de **Congrès** pour notre organisation syndicale. A cette occasion vous recevrez prochainement notre journal avant Congrès.

Ce journal comportera notre **projet d'orientation** et notre revendicatif. A nous tous de nous l'approprier et d'y contribuer afin de le faire évoluer au plus près de vos préoccupations. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour éventuellement apporter des amendements.

Toute contribution sera **débattue et votée par les adhérents** lors de **notre assemblée générale du 27 mars prochain. Venez nombreux !**

Mobilisons-nous en faveur de nos revendications légitimes !

Isabelle LAURENT

**TOUJOURS D'ACTUALITE !!!
Manifeste des agents des Finances**

**Publiques
pour un service public de qualité**

**SIGNEZ LE
MANIFESTE**

Solidaires Finances Publiques 27

DDFIP EURE Local Syndical

Cité Administrative

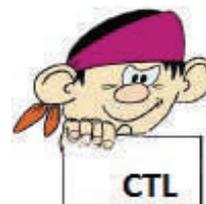
Boulevard Georges Chauvin.

27022 Evreux Cedex

Tel 02 32 24 88 85



Un comité technique local a eu lieu le 5 novembre dernier. Il avait comme ordre du jour un point sur le contrôle fiscal, sur la révision foncière des locaux professionnels, sur le budget, la campagne de recouvrement et la réorganisation des services comptabilité. Solidaires Finances Publiques a une nouvelle fois dénoncé dans sa liminaire les suppressions d'emplois et la baisse des crédits de fonctionnement menant la DGFIP à la catastrophe. En question diverse, nous avons abordé l'expérimentation de RSP Forcé et ses conséquences sur les services. Le désormais traditionnel Comité Technique emplois était convoqué ce 6 janvier 2014, nous l'avons boycotté ! Une seconde réunion est donc programmée le 20 janvier ...



Retrouves tous nos textes sur notre site national:
<http://solidairesfinancespubliques.fr>
Onglet Les actualités / carte de France / page locale.

[Liminaire CT](#)
[Compte rendu CT](#)



Retrouves tous nos textes sur notre site national:
<http://solidairesfinancespubliques.fr>
Onglet Les actualités / carte de France / page locale.

[Liminaire CAP LA](#)
[Compte rendu CAP LA C en B](#)
[Compte rendu CAP LA B en A](#)
[Liminaire CAP Notation](#)
[Compte rendu CAP Notation](#)
[Liminaire CAP Affectation cadre A](#)
[Compte Rendu CAP Affectation A](#)

Plusieurs CAPL ont eu lieu cette fin d'année 2013. CAP de listes d'aptitude (C en B) et (B en A). CAP d'appel de notation et CAP d'affectation des cadres A au 1er mars 2014. Toutes les règles de gestion ont été globalement respectées. En ce qui concerne les listes d'aptitude, Solidaires Finances Publiques continue à dénoncer le fait que tous les dossiers ne soient pas vus en CAP Nationale. Sur ce sujet, nous avons eu un point de discordance avec la direction locale qui fait de la discrimination selon le mode de recrutement. En appel de notation, Solidaires Finances Publiques se félicite d'avoir obtenu satisfaction sur l'intégralité des dossiers dont nous avons la charge. Concernant le mouvement local d'affectation des IFIP, les règles ont là aussi été respectées. Solidaires Finances Publiques déplore qu'un détachement perdure et que tous les emplois vacants ne soient pas pourvus.

N'hésitez pas à faire appel à nous pour la défense de votre dossier...

Le CHS-CT du 1er octobre dernier a clôturé l'année. Un gros point sur l'immobilier a été fait. Le CHSCT a acté les dépenses demandées par le médecin de prévention. De même, les représentants du personnel ont insisté pour que la somme non dépensée soit allouée à des travaux d'urgence au CFP de Verneuil sur Avre (environ 15000 €). Solidaires Finances s'est inquiétée de l'augmentation des fiches de signalement, notamment à l'accueil, et a demandé à la direction locale de prendre des mesures de préventions. Enfin, deux cabinets médicaux sont retenus sur le département, Evreux et Bernay.



Retrouves tous nos textes sur notre site national:
<http://solidairesfinancespubliques.fr>
Onglet Les actualité / carte de France / page locale.

[Liminaire CHS-CT](#)
[Compte rendu CHS-CT](#)



Retrouves tous nos textes sur notre site national:
<http://solidairesfinancespubliques.fr>
Onglet Les actualités / carte de France / page locale.

[Liminaire CDAS](#)
[Compte rendu CDAS](#)

Un CDAS s'est tenu le 29 novembre 2013, consacré notamment au compte rendu du rapport d'activité 2012 et au bilan de l'action santé publique 2013. Des points ont été faits sur les nouveautés ALPAF et sur l'arbre de Noël 2013, pour terminer avec les projets d'actions BIL 2014 (Budget Initiative Locale).

Solidaires Finances Publiques a dénoncé la régionalisation de l'action sociale et sa perte de sens dans le département. Ce qui, nous le déplorons, va provoquer le retour dans les services de notre délégué, M HOULLIER.

Des petits et des grands travaux !!



- Evreux Sud : le désamiantage est à présent terminé. Les travaux de reconstruction ont commencé en décembre 2013. Les nouveaux plans ont été adressés aux chefs de services courant novembre et seront réexaminés dès le prochain CHS-CT. A ce titre, 900000 € ont été versés à la direction locale.
- Verneuil sur Avre : Notre direction a présenté les trois projets évoqués dans notre dernier journal à la direction générale. Afin d'avancer sur le relogement du CFP, la direction locale a besoin de l'accord de la centrale, c'est pourquoi trois courriers ont été envoyés depuis le début de l'année 2013. Aucune réponse n'étant parvenue, Solidaires Finances Publiques a dénoncé la situation sur son blog le 4 octobre, puis dans l'Unité du 15 Octobre. Suite à ces interventions, nous espérons que la centrale répondra au plus vite dans l'intérêt de tous. Nous restons mobilisés !!! En attendant, le CHS-CT a financé la réfection des toilettes et du hall d'entrée du CFP.

LA REFORME FISCALE :

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789

Art 13 : « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. »

Comme vous le savez, le Premier Ministre a lancé une « remise à plat » de l'ensemble du système de prélèvements fiscaux et sociaux :

Enfin, pourrait-on dire !



Il est en effet essentiel de retrouver une lisibilité et un sens à l'impôt sérieusement mis à mal par des années de mesures fiscales souvent complexes, injustes, instables ou précipitées qui, dans un contexte de crise, ont notamment été analysées par une large partie de la population comme une dégradation de l'équité fiscale.

Les épisodes du bouclier fiscal ou les affaires mettant en scène l'impuissance des Etats à combattre efficacement les paradis fiscaux, par exemple, ont participé de cette dégradation. Pour l'économiste Gabriel ZUCMAN, il n'y a jamais eu autant d'argent dans les paradis fiscaux qu'en 2013 ! 5800 Milliard d'Euros, dont 350 Milliard appartenant à des français... Enfin, l'instrumentalisation de ce ressentiment par une frange très idéologique d'intérêts organisés et la médiatisation de leurs actions (les « bonnets rouges ») contribuent au malaise et au mécontentement ambiants.

Dans un tel contexte, redonner du sens à la « contribution commune » est indispensable.

Comment y parvenir ? . Il faut agir sur plusieurs « fronts » pour montrer qu'une société ne peut tout simplement pas se passer de solidarité, que l'intérêt général est un bien précieux qui ne se résume pas à la somme des intérêts individuels et particuliers et qu'un système de contribution commune est vital pour le « vivre ensemble » et que ce système doit être juste. Rappeler ces principes est évidemment incontournable mais demeure insuffisant. Il faut aussi démontrer que l'immense majorité des « agents économiques » (ménages et entreprises) ont un intérêt à ce qu'un système de « prélèvements obligatoires » puisse financer une action publique efficace et une sécurité sociale de haut niveau.

En effet, un financement assis sur l'ensemble de la population en fonction des capacités contributives de chacun sera financièrement et socialement beaucoup plus avantageux pour chacun qu'un système dans lequel chacun prend à sa charge les frais qui lui incombent ! Pour se soigner, éduquer ses enfants, assurer sa sécurité, disposer d'un revenu au chômage ou à la retraite, rendre la justice, contrôler les manquements à la loi, assurer la cohésion sociale et territoriale, réduire les inégalités etc..., un système de financement public est vital. Qu'on aborde cette question sous l'angle de la justice sociale (pour réduire les inégalités et renforcer la cohésion sociale...) ou économique (la redistribution permet de soutenir les revenus les plus modestes et donc de soutenir la consommation, le système éducatif forme une main d'œuvre qualifiée...), tout démontre qu'une société civilisée et juste doit être solidaire.

Ceci implique une contribution commune répartie en fonction des facultés de chacun. C'est sur ce point que doit porter la future réforme fiscale.

COMITE MEDICAL ET COMMISSION DE REFORME :

Le Comité médical :

C'est une instance consultative agréée et placée sous l'autorité du préfet. Elle est composée de 2 médecins généralistes, un spécialiste agréé pour l'affection objet de la demande de Congé Longue Maladie (CLM) ou Congé Longue Durée (CLD). Il émet des avis sur, entre autre, les contestations d'ordre médical sur l'admission des candidats aux emplois publics, sur l'octroi ou le renouvellement des CLM ou CLD, sur la réintégration suite à ces différents congés. Le secrétariat du comité médical doit informer l'agent de la date et de l'objet de la tenue de la réunion. Lors de celle-ci, l'agent peut faire entendre le médecin de son choix.

Un recours est possible en cas de contestation des avis donnés en premier ressort. Il est suspensif de la décision.



La Commission de réforme :

Elle est composée des membres du comité médical, de deux représentants de l'administration dont dépend le fonctionnaire ainsi que deux représentants des personnels issus de la CAP de la catégorie de personnel auquel il est rattaché.



Ses attributions sont :

- L'imputabilité au service de certaines affections et accidents
- De la reconnaissance et la détermination du taux d'invalidité temporaire
- Dossiers de maladies professionnelles
- Prise en charge des soins en rapport avec l'accident ou la maladie professionnelles
- Mise en retraite pour invalidité
- Mise en disponibilité pour raison de santé et calcul de l'indemnité pour accident du travail.

Le secrétariat de la commission doit informer l'agent de la date de la commission au moins 8 jours avant . L'agent peut faire connaître ses observations et fournir des certificats médicaux. L'avis de la commission doit être motivé. Elle est consultative. Ainsi une décision favorable de l'administration ne peut être prise que si la commission a rendu un avis favorable, à l'inverse elle peut prendre une décision de refus malgré un avis favorable de la commission. Aucun recours n'est possible en dehors du tribunal administratif, d'où l'intérêt de bien préparer son dossier !

Pensez à faire appel à nous si un jour vous êtes concernés ...

Solidaires 27

Solidaires 27 regroupe 12 syndicats (Sud-PTT, Sud-Renault...). Nous nous réunissons une fois par mois pour échanger sur l'actualité interprofessionnelle. L'union syndicale gère aussi des sessions de formation par le biais de Solidaires Haute Normandie à destination des militants mais aussi des adhérents. Nous sommes également présents dans différentes instances tels que le CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional) et le FIPHFP (Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique). Pour plus d'information sur Solidaires 27, n'hésitez pas à contacter Jean-Christian ETIENNE. Le site www.solidaires27.org sera disponible dans les semaines qui viennent.



« Le coût de gestion de l'impôt : »

Le coût de collecte de l'écotaxe fait aujourd'hui débat. Celui-ci démontre que le discours souvent tenu et selon lequel l'administration fiscale (notamment le DGFIP) serait trop chère n'a pas lieu d'être car il est trompeur et faux. L'OCDE a montré dans plusieurs de ses travaux que l'administration fiscale française se situe dans la moyenne des pays étudiés en 20^{ème} place sur 42 pays analysés. En réalité le « coût » de gestion des missions fiscales est donc faible. Avec un taux d'intervention sur l'impôt de 0,93 %, le coût de l'administration fiscale et financière a atteint un niveau historiquement bas. Il y a mieux, alors que dans certains pays, des missions fiscales et financières de l'état sont privatisées (recouvrement assuré par les banques ou par les employeurs) ce qui génère des coûts privés complémentaires, l'administration française assure elle-même l'ensemble de ses missions. Non seulement, elle n'est pas la plus coûteuse, mais si on tient compte de ce fait, elle se situe alors dans la moyenne inférieure et présente des taux avec lesquels aucune entreprise privée ne peut rivaliser...

Les états généraux dans l'Eure :



Encore merci à tous ceux qui ont participé ! Sans surprise, les « doléances » tournent autour de l'arrêt des suppressions d'emplois, l'augmentation du pouvoir d'achat et l'amélioration des conditions de travail. Des thèmes que nous portons et que nous continuerons d'appuyer auprès de la direction locale et générale!

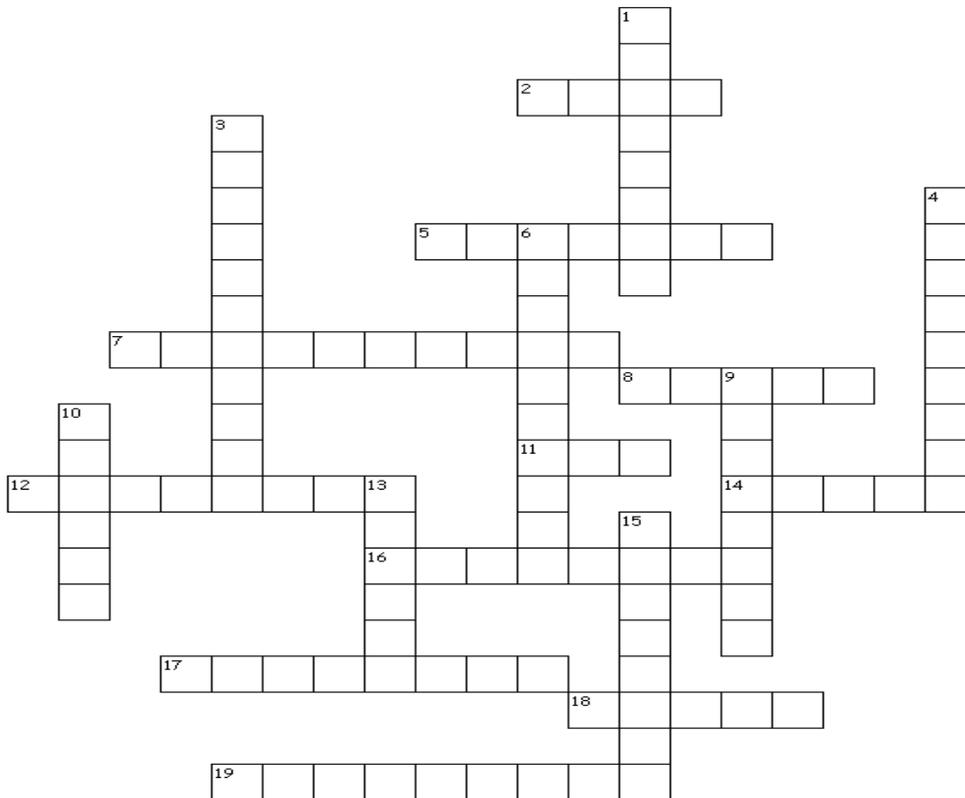
RSP Forcé : « un sinistre industriel ! »

Depuis son déploiement dans notre département le 3 octobre dernier l'application RSP Forcé présente de nombreux dysfonctionnements générateurs de stress et d'une surcharge de travail dans les SIE et au PRS. C'est pourquoi les agents se sont mobilisés en signant massivement une pétition demandant le report de l'expérimentation. Ces derniers, appuyés par les organisations syndicales, ont été reçus par la direction locale lors d'une audience le 2 décembre en présence de Cap Numérique. Malgré l'insistance des agents, le directeur n'a rien voulu entendre et a renvoyé toute décision de report éventuel à plus tard !

Retrouves tous nos textes sur notre site national : <http://solidairesfinancespubliques.fr>
Onglet Les actualités / carte de France / page locale

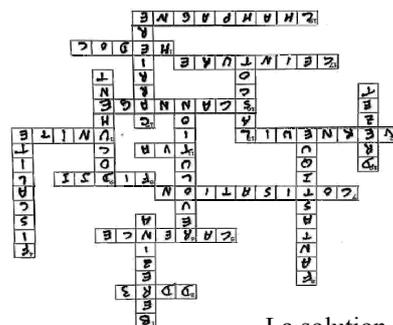
[Pétition RSP Forcé](#)
[Compte rendu de l'audience](#)

LE COIN DETENTE !!



Horizontalement

2. R2-D2,C-3PO ou chez nous ?
5. Manque de vitamines, il a disparu au 1er janvier !
7. Crédit d'impôt syndical !
8. Application ou îles de rêve.
11. A augmenté au 1er janvier, elle !
12. Aurait besoin d'une grosse rénovation !
14. Notre presse nationale.
16. Généralisé en 2015 pour les 2042.
17. En 2014, il faudra à nouveau se la serrer !
18. Même si certain l'utilise tous les jours, au pluriel il ne faut pas en abuser...
19. Cette année les vœux du Directeur se feront sans lui !



La solution !

Verticalement

1. RSP Forcé ou rivière biélorusse
3. L'informatique c'est...
4. Elle sera remise à plat !
6. 1789-1830-1848.
9. Il est unique pour le recensement des risques professionnels.
10. Notre Général, vu à la télé !
13. Son nom est à l'application du CDIF ce qu'il est aux grottes de Dordogne à une faute prêt !
15. Elle est nouvelle pour les C depuis le 1er janvier.

LA LUTTE, CA MARCHE !!

Pour Solidaires Finances Publiques, le premier rôle d'un syndicat est la défense collective et individuelle des agents, en les informant, en portant leurs revendications et en élaborant des propositions.

Ces dernières années, l'action syndicale et la mobilisation ont permis des résultats concrets !

Quelques exemples :

-La prime de fusion : dans un contexte d'austérité les agents des finances publiques ont obtenu une prime de fusion annuelle de 500 €, intégrée à l'IMT et donc pérennisée. C'est peu, mais nous sommes la seule administration à l'avoir arrachée.

-Le 8^{ème} échelon du C : portée depuis des années par Solidaires, cette revendication est enfin devenue réalité.

-Des plans de qualifications conséquents: même si le dernier plan a diminué en 2013, de très nombreux collègues ont pu passer de C en B ou de B en A ces dernières années.

-Recrutement en 2013 des listes complémentaires B et C.

-La suppression du jour de carence à compter du 1er janvier 2014

-Réforme de l'évaluation – notation : si Solidaires n'a pas pu empêcher la mise en place du recours hiérarchique, ce sont désormais davantage d'agents qui obtiennent une réduction – **valorisation (70% contre 50% précédemment)**.

-Mise en œuvre du décret ZUS : cette mise en place va permettre à un certain nombre d'agents de voir leur carrière bonifiée, même si pour Solidaires Finances Publiques le périmètre des bénéficiaires est trop restreint. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. Mais elle doit suffire à démontrer que rien n'est perdu, qu'il faut se battre, se mobiliser pour décrocher des améliorations.

Par ailleurs, au-delà de ces résultats concrets, et même si c'est moins palpable, il faut toujours avoir à l'esprit que **grâce à la mobilisation des agents, et à la présence syndicale, les directions n'ont jamais les mains pleinement libres pour leurs projets parfois ubuesques. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques appellent les agents à se mobiliser, de toutes les façons, pour faire front, face aux réformes régressives attaquant le service public, nos missions et nos droits !!!**

BULLETIN D'ADHÉSION

COUPON A REMETTRE A VOTRE CORRESPONDANT OU A RENVoyer A OLIVIER WELKE SIE BERNAY

Solidaires Finances Publiques

2014

NOM (marital) _____ Prénom _____

NOM (patronymique) _____ Date de naissance _____/_____/_____

Grade _____ Echelon _____ Indice _____

Montant de la cotisation →

Temps partiel _____ %

IDENTIFIANT MINISTÉRIEL
N° à 10 chiffres (voir ANAIS)

FILIÈRE FISCALE → Ancien Identifiant
N° DGI (6 chiffres) _____
N° ANAIS à 10 chiffres _____

FILIÈRE GESTION PUBLIQUE → N° ANAIS à 10 chiffres _____

Adresse administrative - service - structure - téléphone _____

Mel professionnel _____ @dgfip.finances.gouv.fr

Adresse personnelle _____ Mel personnel _____

Solidaires Finances Publiques

Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 contact@solidairesfinancespubliques.fr solidairesfinancespubliques.fr